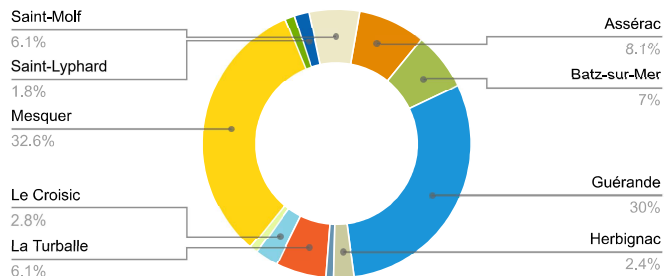


Zone de surveillance de la Presqu'île guérandaise

Toutes les communes

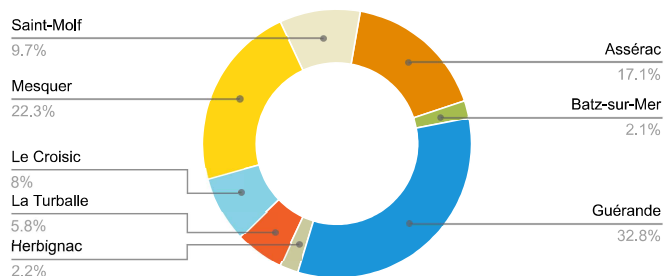
Communes : Assérac, Batz-sur-Mer, Guérande, Herbignac, La Baule-Escoublac, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard, Saint-Molf

Bilan des interventions



Volume horaire

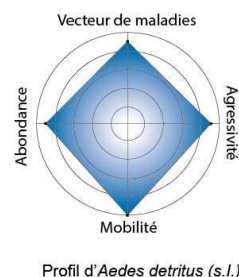
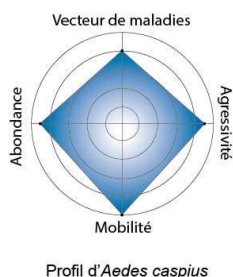
Période du 01/01/2022 au 31/10/2022	2753H30
Evolution par rapport à la période du 01/01/2021 au 31/10/2021	-2H00



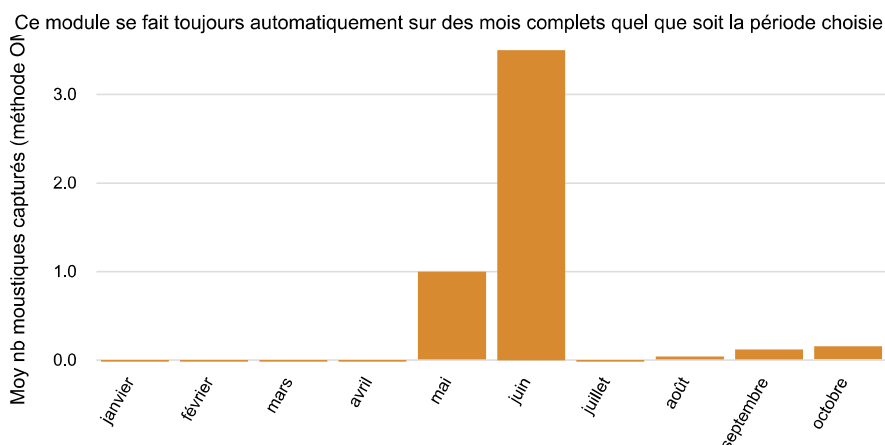
Volume biocide

Période du 01/01/2022 au 31/10/2022	57.695 kg
Evolution par rapport à la période du 01/01/2021 au 31/10/2021	-35.17 Kg

Les 2 principales espèces traitées



Evolution de la présence de moustiques adultes



Observations

Le déficit hydrique de l'année a été défavorable aux moustiques. En milieux doux, *Aedes rusticus* est majoritaire avec de faibles densités larvaires. En marais littoraux (friches et prairies) les densités prospectées d'*Ae caspius* ont atteint 800 larves au litre sur les pluies de Juin. Malgré les conditions anticycloniques intense qui ont provoqué des sous cotes sur les marées de vives eaux, favorisées l'évaporation de l'eau des bassins et asséchées les prairies, 392 hectares ont été traités de mi-janvier à mi-octobre. Les captures ont confirmées la faible présence d'adultes durant la période.